

# AMIS DU DOMAINE DE MARLY

# **Quelques propositions pour l'automne 2025**

### Journée à Villers Cotterêts

# Mercredi 24 septembre 2025

#### Rendez-vous à 9h45 devant l'office de tourisme de Villers Cotterêts

10h-11h

Déambulation cotterézienne

Description : À travers une déambulation pédestre commentée d'1h00, découvrez les lieux et personnages du patrimoine cotterézien. De François 1er aux ducs d'Orléans, d'Alexandre Dumas au Docteur Mouflier, à chaque coin de rue l'Histoire vous donne rendez-vous.

Lieu de rendez-vous : 6, place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts

#### 11h-12h

Visite quidée du Pavillon Henri II

Description: Le Pavillon Henri II, ancienne dépendance du château de François 1er, dont le bâtiment est inscrit aux Monuments Historiques, est un petit joyau jouxtant les appartements privés de François 1er. Édifié au XVIe siècle, il présente un programme décoratif et ornemental sans équivalent dans le Valois. Découvrez la passionnante histoire de ce lieu hors du commun.

Conditions de visite : 20 min en extérieur (prévoir des vêtements adaptés en fonction de la saison) ; 20 min dans le vestibule et 20 min dans le salon

Lieu de rendez-vous : 15, passage du Manège 02600 Villers-Cotterêts

#### 12h15-14h15

Déjeuner au restaurant La tulipe (entrée, plat, dessert, boisson)
Après la visite-quidée, profitez d'un repas au restaurant la Tulipe à Villers-Cotterêts.

#### 14h45-16h45/17h

#### Du château à la Cité

Description : « Du château à la Cité »: après une introduction sur l'histoire du château pour mieux comprendre le projet de la Cité groupe visite librement le parcours permanent :

Introduction de 30 à 45 minutes par un médiateur du CMN - 25 personnes maximum toutes les 15 minutes. La signature de l'ordonnance de Villers-Cotterêts par François ler en 1539 a marqué le point de départ du lien qui un château et la langue française. Cette relation, aujourd'hui mise à l'honneur par l'ouverture de la Cité internationale de la langue française, a guidé la définition de ce projet culturel unique qui accompagne la restauration du monument. La façade du logis royal, l'escalier du roi, l'escalier de la reine et la chapelle vous invitent à plonger dans les coulisses de cette renaissance patrimoniale. Déambulez ensuite en toute autonomie dans cet écrin qui accueille aujourd'hui le parcours permanent, pour une redécouverte ludique de la langue française et des cultures francophones.

Lieu de rendez-vous : 1, place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts

#### Tarif à fixer selon nombre de participants et mode de transport :

Si 25 participants minimum : transport en autocar depuis Marly et Louveciennes : 110/120 euros\* Moins de 25 participants : covoiturage avec participation financière à donner au chauffeur : 75/80 euros\* Tarif pouvant être ajusté selon nombre de participants (plus nous serons nombreux moins ce sera

Activité gérée par Sophie Lardenois (06 26 24 72 94)

## Voyage dans le Berry

# Du mardi 30 septembre au jeudi 2 octobre, sur la route de Jacques Cœur. (3 jours, 2 nuits)

Au cours de ce voyage, nous visiterons les châteaux de Valençay (Talleyrand), Bouges (le petit Marly), l'abbaye de Noirlac, le village de Nohant (George Sand) et bien évidemment Bourges (Cathédrale et Palais Jacques Cœur).

Autocar aller-retour Marly et déplacements pendant toute la durée du séjour – 2 nuits à Bourges donc pas de soucis pour les transferts avec nos valises à roulettes

Si vous êtes intéressé(e), merci de nous le faire savoir rapidement, nous vous enverrons le programme détaillé et la fiche d'inscription si nécessaire.

Plus nous serons nombreux, moins cela nous coûtera.

Coût: 895, 00 euros sur la base de 25 personnes Activité gérée par Pierre Megemont (06 25 61 46 53)

### Visite: Le Pavillon de la Muette, en forêt de Saint Germain,

<u>Lieu de rendez-vous : Devant le Pavillon, Route forestière des pavillons, </u>

Mercredi 15 octobre 2025 à 14h15, parking facile,

Accès par route nationale 184 ; en venant de St Germain, sortir à droite tout de suite après le viaduc SNCF puis suivre par la gauche les voies ferrées vers Maisons Laffitte.

**Coût : 27,00 euros ;** Pour les non-adhérents, inscription en liste d'attente : 32,00 euros, Activité gérée par Pierre Mégemont (06 25 61 46 53),

<u>Covoiturage</u> car absence de transport en commun (1h30 de marche à pied depuis la gare de Maisons Laffitte pour info), Merci de nous faire savoir si vous **offrez ou demandez** cette possibilité.

Cet ancien pavillon de chasse de Louis XV, construit d'après des plans de Ange-Jacques Gabriel, fut fréquenté aussi par Louis XVI et ses successeurs avant de devenir une résidence de loisirs pour les Présidents de la 3e république, Abandonné après la seconde guerre mondiale, il vient de renaître de son délabrement, après de très importants travaux, Il s'ouvre aux curieux.

# <u>Visite de l'exposition Georges de la Tour "Entre ombre et lumière"</u> au musée Jacquemart André

<u>Lieu de rendez-vous :</u> devant le porche d'entrée du musée au 158 Bd Haussmann 75008 Paris – Accès : Rer A Station Charles de Gaulle-Etoile, Métro Miromesnil (ligne13) ou Saint-Augustin ou Saint-Philippe du Roule (ligne 9) Parking Hausmann-Berri

Jeudi 30 octobre 2025 à 9h30

**Coût : 32,00 euros ;** Pour les non-adhérents, inscription en liste d'attente : 37,00 euros, Activité gérée par Marie-Agnès RENAUD (06 60 93 53 38) - **Activité limitée à 20 personnes** 

Cette exposition présente près de la moitié des tableaux attribués au grand maître français du clair-obscur, dont des œuvres majeures comme "La Madeleine pénitente", de Washington, ou "Le Nouveau-né", de Rennes. Très apprécié de son vivant par le roi Louis XIII, il fut rapidement oublié puis redécouvert au XXème siècle.

Pré-inscription à la journée à Villers Cotterêts – mercredi 24 septembre 2025  Monsieur, Madame :
Est (sont) intéressé(e) (s) par la journée à Villers – Cotterêts – mercredi 24 septembre 2025
(Bulletin à renvoyer par mel à secretariat@amis-domaine-marly.fr ou courrier à l'association des Amis du domaine de Marly – 1 grille royale – Parc de Marly – 78160 Marly le Roi avant le 31 août 2025)
Pré-inscription au voyage dans le Berry du 30 septembre au 2 octobre 2025  Monsieur, Madame :
Est (sont) intéressé(e) (s) par le voyage dans le Berry – du 30 septembre au 2 octobre 2025
(Bulletin à renvoyer par mel à secretariat@amis-domaine-marly.fr ou courrier à l'association des Amis du domaine de Marly – 1 grille royale – Parc de Marly – 78160 Marly le Roi au plus tard le 30 juin 2025)
INSCRIPTION : Visite du Pavillon de la Muette Rendez-vous : Mercredi 15 octobre 2025 à 14h sur place Madame ,Monsieur :,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Adresse internet :,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Demande de covoiturage – OUI/NON – pour nombre de personnes : Offre de covoiturage - OUI/NON – pour nombre de personnes :
OU inscription et paiement via notre site internet, OUI / NON,
INSCRIPTION : Visite de l'exposition Georges de la Tour "Entre ombre et lumière" au musée Jacquemart André Rendez-vous : Jeudi 30 octobre 2025 à 9h15 sur place Madame ,Monsieur :,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Adresse et numéro de téléphone portable :,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Adresse internet :,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
OU inscription et paiement via notre site internet, OUI / NON,
IMPORTANT : les musées, les autocaristes demandent environ un mois avant l'activité prévue, le règlement total des réservations ou le versement d'arrhes, Ceux-ci ne sont pas récupérables si l'activité est annulée par manque d'inscriptions, Les inscriptions la veille de l'activité sont donc à proscrire,

L'équipe qui se charge bénévolement des activités, vous rappelle quelques règles afin de faciliter la vie de tous,

- Possibilité de régler en ligne via le site des Amis
- Joindre impérativement un chèque pour chaque inscription, inscrire au dos de celui-ci l'activité concernée,

- Chèque, à l'ordre des Amis du domaine de Marly, envoyé ou déposé au Musée,
- Si annulation de l'activité par les Amis du domaine de Marly, votre chèque sera détruit,
- Si annulation de votre part, plus de 8 jours avant la date de celle-ci, votre chèque sera aussi détruit, SAUF Voyages et Spectacles,
  - Si annulation de votre part, moins de 8 jours avant celle-ci, votre chèque sera encaissé par notre trésorier,
  - Si annulation de l'activité choisie, ou modification de l'horaire, du lieu de rdv ou si vous êtes en liste d'attente, vous serez prévenu par téléphone ou par mél,
  - Votre seul interlocuteur, pour chaque activité, est indiqué avec son numéro de téléphone portable, à utiliser avec modération svp;